

Flux de travailleurs de part et d'autre de la frontière franco-belge sur le territoire de l'Eureschannel.

Dernière évolution, rapport 2012.

Réalisation :

Le Forem, Service Analyse du Marché de l'Emploi et de la Formation

Relecture :

Comités Subrégionaux de l'Emploi et de la Formation de Mouscron-Comines et Tournai-Ath-

Lessines



Introduction.

La frontière franco-belge est tous les jours traversée par des personnes résidents d'un côté de la frontière et travaillant de l'autre : ce sont les travailleurs transfrontaliers. Si ces flux ont toujours existé, ceux-ci ont connu au fil des années et des réglementations une importance variable. Outre les volumes, la direction de ces flux a également évolué.

L'Eureschannel, le partenariat rassemblant les services publics de l'emploi et les partenaires sociaux du Hainaut, de Flandre Occidentale et du Nord – Pas de Calais, a vocation à fluidifier le marché de l'emploi sur la zone frontalière en facilitant la mobilité d'un pays à l'autre des travailleurs. Dans ce cadre, les partenaires ont toujours été attentifs à suivre l'évolution de ces flux.

Le présent rapport s'inscrit dans la lignée des rapports précédents (voir www.eureschannel.org), en particulier celui publié en 2011, sous le titre *Les résidents de France travaillant en Hainaut et en Flandre Occidentale : Qui sont-ils ? Où travaillent-ils ? Quels emplois occupent-ils ?*, réalisé par les Comités Subrégionaux de l'Emploi et de la Formation de Tournai-Ath-Lessines et Mouscron-Comines en partenariat avec les membres de l'Eureschannel.

Le présent rapport offre une mise à jour synthétique des principaux constats relatifs d'une part, à l'évolution des flux transfrontaliers sur base des dernières données disponibles publiées par l'INAMI et d'autre part, à l'impact sur les marchés de l'emploi locaux belges, basés sur les données issues de l'ONSS. Au préalable il s'agira de rappeler les principaux enseignements tirés de l'analyse des deux sources mobilisées dans ce rapport : l'INAMI et l'ONSS.

1. Préambule méthodologique

Avant de commenter les différentes sources, il y a lieu de préciser que les populations analysées sont les personnes résidant en France ou en Belgique et travaillant dans l'autre pays. Il ne s'agit donc pas uniquement de « travailleurs frontaliers » au sens strict, c'est à dire des personnes qui résident « en zone frontalière » et travaillent en « zone frontalière » de l'autre pays. Des dispositions fiscales accompagnaient ce statut et prévoyaient une imposition au lieu de domicile. Ces dispositions fiscales sont en voie d'extinction depuis l'avenant de 2008 à la convention franco-belge relative à la double imposition qui généralise progressivement l'imposition au lieu de travail.

Dans le cadre du présent rapport, le concept pertinent est celui de travailleurs habitant d'un côté de la frontière et travaillant de l'autre.

Pour prendre la mesure de ce phénomène, trois sources sont généralement utilisées : l'Institut national de statistiques et d'études économiques française (INSEE), l'Institut national d'assurance maladie et invalidité belge (INAMI) et l'Office nationale de sécurité sociale belge (ONSS). Seules ces deux dernières sources seront utilisées afin de répondre aux deux questionnements qui nous préoccupent, à savoir l'évolution récente des flux et l'impact sur le marché de l'emploi local belge.

Pour rappel¹, de par leur nature, les données publiées par les différents organismes ont leurs avantages et inconvénients et trouveront leur pertinence en fonction des interrogations.

Les données de l'INAMI comptent parmi de nombreux avantages la possibilité de retracer l'historique des flux jusqu'en 1999, de mettre à disposition des données récentes (juin 2011), et de comptabiliser les mouvements entrants et sortants de tous les travailleurs qu'ils soient salariés ou indépendants. Ces données nous permettront de tracer l'historique des flux de Belgique vers la France et inversement ces 10 dernières années (point 3).

Les données de l'ONSS permettent d'observer uniquement les flux entrants de travailleurs salariés. De plus les données sont disponibles en général avec 2 à 3 ans de décalage, les données les plus récentes à ce jour étant celles de 2009. Cette source a toutefois l'avantage de fournir des informations additionnelles telles que les secteurs d'occupation des travailleurs frontaliers extérieurs. Surtout, les données de l'ONSS comblent une grande faiblesse des données de l'INAMI : la localisation des lieux de travail. L'INAMI identifie les lieux de travail des résidents extérieurs sur base de la localisation des organismes de mutuelle. Il en résulte que les travailleurs sont le plus souvent concentrés dans les arrondissements où l'on retrouve des implantations importantes de mutuelles. En outre, en ce qui concerne la frontière franco-belge, il est fort probable que les résidents français aient tendance à s'inscrire auprès de bureaux de mutuelle francophones même lorsqu'ils sont occupés dans des entreprises situées en Flandre.

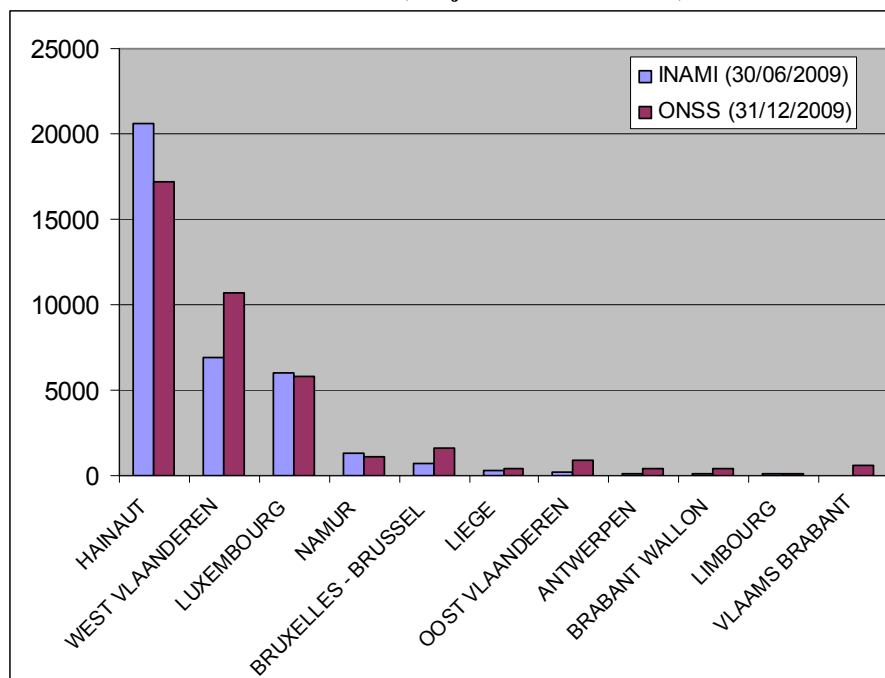
Les données ONSS permettent donc une meilleure localisation des lieux de travail². Si l'on compare la répartition géographique (ici au niveau des provinces) des travailleurs ou postes de travail occupés en Belgique selon que les données viennent de l'ONSS ou de l'INAMI, on remarque que les grandes tendances sont semblables : le Hainaut est la province qui compte le plus de résidents de France occupés sur son territoire, suivent ensuite la Flandre Occidentale et la province du Luxembourg. Toutefois les volumes de travailleurs venant de France occupés en Hainaut ou en Flandre Occidentale varient en fonction des sources : l'INAMI aura

¹ Pour davantage de détail le lecteur pourra se référer à CSEF Tournai – Ath – Lessines, Mouscron – Comines, *Les résidents de France travaillant en Hainaut et en Flandre Occidentale : Qui sont-ils ? Où travaillent-ils ? Quels emplois occupent-ils ?* Mai 2011, p. 5 à 8.

² Sans y parvenir de manière « parfaite ». Ibid. p. 8

tendance à surestimer les travailleurs de France occupés en Hainaut et à sous-estimer ceux occupés en Flandre Occidentale pour la raison mentionnée ci-avant.

Répartition par province belge, de l'emploi salarié de Belgique occupé par des travailleurs résidant en France selon les sources : l'INAMI, 30 juin 2009 et l'ONSS, 31 décembre 2009.

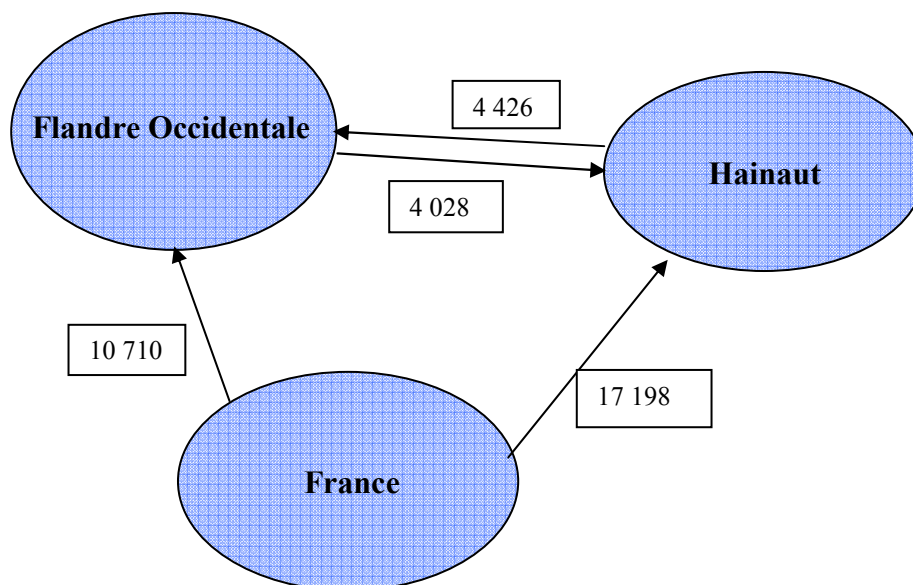


Enfin notons que la comparaison des deux sources laisse apparaître des différences de volumes globaux, soit, en 2009, 36 298 résidents extérieurs occupés en Belgique selon l'INAMI et 39276 selon l'ONSS. Ces différences sont essentiellement dues à des raisons techniques comme le type d'unités comptabilisées (l'ONSS compte des postes de travail salariés tandis que l'INAMI compte des travailleurs) ou la date de comptage (les données reçues de l'INAMI sont arrêtées en date du 30 juin de l'année, or celle de l'ONSS le sont en date du 31 décembre).

Il n'y a donc pas de source parfaite pour décrire les flux transfrontaliers. Selon la question posée, l'une ou l'autre source devra être privilégiée. Nous l'illustrerons au travers des chapitres qui suivent. Ainsi, l'évolution et la réciprocité des flux (point 3) sera analysée au travers des données de l'INAMI. Nous analyserons ensuite l'impact des flux sur le marché belge au niveau local, et selon les secteurs d'activité, grâce aux données de l'ONSS (point 4). Au préalable, il s'agira de faire le point sur les différents flux entre les trois « régions » partenaires de l'Eureschannel.

2. Les flux domicile-travail sur le territoire de l'Eureschannel.

Synoptique des flux transfrontaliers et interrégionaux sur le territoire de l'Eureschannel.
(Données : ONSS, 2009)



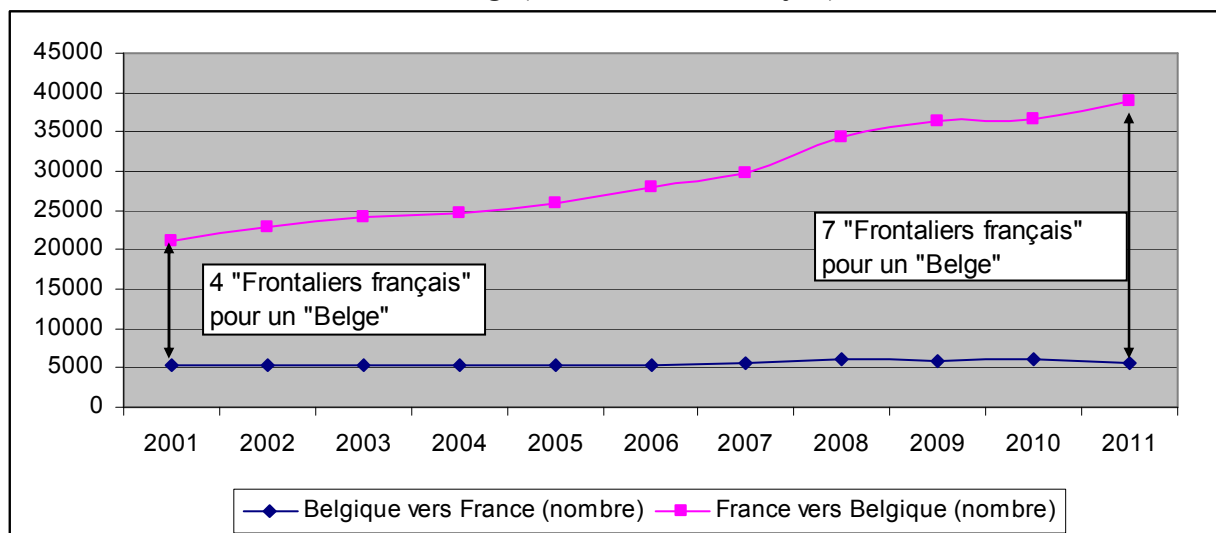
Il convient de compléter ce schéma par les flux sortant de Belgique vers la France que nous renseigne l'INAMI : soit pour 2009, 4 310 Hainuyers et 806 résidents de Flandre Occidentale qui travaillaient en France.

3. Historique et (dés)équilibre des flux

Depuis le milieu des années 80 le nombre de résidents français occupés en Belgique a crû sans discontinuer³. Aujourd'hui, les quelques 39 000 résidents de France représentent le plus grand contingent de travailleurs domiciliés à l'extérieur du territoire et occupés en Belgique, loin devant les néerlandais (approximativement 7 800), les allemands (1 400) et les Luxembourgeois (moins de 500).

Ces dernières années, la tendance s'est maintenue, voire, amplifiée : la Belgique compte toujours de plus en plus de résidents français occupés sur son sol, tandis que le nombre de résidents de Belgique se rendant en France pour travailler stagne depuis plusieurs années. Ces dix dernières années, le taux de croissance annuel du nombre de résidents français occupés en Belgique est de 6% tandis que celui de résidents belges occupés en France n'est que de 0,3%. En 2001, pour un résident de Belgique qui passait la frontière, il y avait quatre résidents de France qui faisaient le chemin inverse. En 2011, ce rapport est d'un résident de Belgique pour sept résidents de France.

Evolution de 2001 à 2011 du nombre de « travailleurs transfrontaliers » de part et d'autre de la frontière franco-belge (INAMI, donnée au 30 juin)



Jusqu'il y a peu, les flux de France vers la Belgique étaient stimulés par un régime fiscal particulièrement favorable. L'avenant à la convention fiscale franco-belge⁴ du 12/12/2008 met fin à cette distorsion en appliquant l'imposition au lieu de travail en zone frontalière. Cet avenant à la convention ne devrait avoir un impact sur les flux de France vers la Belgique qu'à partir de janvier 2012, soit la date d'application du principe d'imposition au lieu de travail pour tous « nouveaux » travailleurs transfrontaliers domiciliés en France. Par contre ce principe s'appliquait, dès la signature, à ceux domiciliés en Belgique⁵. On aurait alors pu s'attendre à un regain du nombre de travailleurs domiciliés en Belgique et occupés en France à partir de 2009. Or après une hausse exceptionnelle de 9,2% du nombre de travailleurs de Belgique occupés en France entre 2007 et 2008, ce nombre a baissé de 1,6 % entre 2008 et 2009. En 2010 la croissance a été de 3,7 % et 2011 a connu une baisse de 10,2 %. Le nombre

³ INSEE, Pages de Profils, décembre 2009, N° 65.

⁴ <http://www.eureschannel.org/fr/main.html>

⁵ Plus précisément avec effet rétroactif au 1 janvier 2007.

de résidents belges occupés en France en 2011 est au même niveau qu'en 2007, avant l'avenant à la convention. Durant la même période, les résidents de France occupés en Belgique ont augmenté de 9000 unités entre 2007 et 2011. Après une très forte croissance entre 2007 et 2008 (+15,7 %), les années suivantes ont affiché une croissance nettement plus faible et déclinante, +5,7 % entre 2008 et 2009 et +1,1 % entre 2009 et 2010. L'année 2011 renoue toutefois avec une croissance forte, +5,7 %.

Bien que la fiabilité des données de l'INAMI relative à la localisation géographique des lieux de travail soit faible, l'observation de l'évolution au niveau local fait apparaître quelques tendances intéressantes. Ainsi entre 2008 et 2011, pour ne prendre que l'évolution récente, le nombre de résidents de France occupés en Flandre Occidentale a tendance à stagner voire à légèrement diminuer (-1,4 %) tandis que ceux occupés en Hainaut ont crû de 19,5 % ! Ces évolutions demandent toutefois à être confirmées par d'autres sources telles que l'ONSS dont les mises à jour sont plus tardives.

Au regard de ces évolutions, il y a lieu de s'interroger sur le rôle réel des dispositions fiscales sur l'ampleur des flux ainsi que sur les autres déterminants qui agissent sur ceux-ci. Concernant l'avenant à la convention, force est de constater que l'imposition au lieu de travail des résidents belges qui travaillent en France n'a pas dopé les flux Belgique-France. Par contre, on peut supposer que l'anticipation des effets de la convention à partir de janvier 2012 a stimulé les flux France-Belgique. D'autres déterminants semblent indéniablement devoir être pris en compte.

Premièrement il faut garder à l'esprit que la situation socio-économique de part et d'autre de la frontière n'est pas identique, du moins entre la Flandre Occidentale qui frôle le plein emploi et le Nord-Pas de Calais qui, tout comme le Hainaut belge, est fortement touché par le chômage. En outre, la Belgique a mieux résisté à la crise que le Nord de la France. Enfin, un dernier élément pour expliquer davantage le déséquilibre des flux à l'avantage de la France réside dans le déséquilibre démographique initial. Avec notamment Lille et Valenciennes, la frontière au nord de la France est en effet par endroit fortement peuplée.

4. Impact des flux France-Belgique sur le marché de l'emploi belge.

Le présent chapitre reprend essentiellement les conclusions rédigées dans « *Les résidents de France travaillant en Hainaut et en Flandre Occidentale : Qui sont-ils ? Où travaillent-ils ? Quels emplois occupent-ils ?* »⁶ et les met à jour sur base des données les plus récentes fournies par l'ONSS.

a. L'emploi frontalier dans les arrondissements du Hainaut et de Flandre Occidentale.

Les arrondissements belges qui accueillent le plus grand nombre de travailleurs venant de France sont ceux de Mouscron (16,9 % des résidents de France occupés sur le territoire des deux Provinces belges), Courtrai (16,1 %), Tournai (15,4 %) et Mons (12,0 %).

Emplois salariés occupés par des résidents de France dans les arrondissements des Provinces de Flandre Occidentale et de Hainaut et part de cet emploi dans l'emploi salarié intérieur total intérieur.
(ONSS, données au 31 décembre)

Arrondissements du Hainaut et de Flandre Occidentale	Travailleurs frontaliers de France			Emploi salarié intérieur		Part des frontaliers dans l'emploi	
	Nombre en 2009 (1)	Répartition en % en 2009	Evolution 2008 - 2009	Nombre en 2009 (2)	Evolution 2008 - 2009	2009 (1/2)	écart 2008 et 2009
Mouscron	4709	16,9%	-2,6%	25111	-0,4%	18,8%	-0,4 p.p.
Courtrai	4497	16,1%	-3,7%	110026	-1,6%	4,1%	-0,1 p.p.
Tournai	4302	15,4%	3,6%	46518	0,6%	9,2%	0,3 p.p.
Mons	3352	12,0%	2,2%	66495	-1,8%	5,0%	0,2 p.p.
Charleroi	2140	7,7%	-1,9%	129784	-1,5%	1,6%	0,0 p.p.
Ypres	1960	7,0%	-5,1%	33102	0,0%	5,9%	-0,3 p.p.
Roulers	1500	5,4%	-4,1%	57831	-0,5%	2,6%	-0,1 p.p.
Tielt	1354	4,9%	-0,4%	30613	-1,8%	4,4%	0,1 p.p.
Thuin	1235	4,4%	-0,2%	27753	1,2%	4,4%	-0,1 p.p.
Furnes	1019	3,7%	-1,1%	17633	0,4%	5,8%	-0,1 p.p.
Soignies	841	3,0%	-0,5%	44915	1,3%	1,9%	0,0 p.p.
Ath	619	2,2%	1,5%	18486	0,0%	3,3%	0,0 p.p.
Bruges	165	0,6%	-3,5%	101967	-0,6%	0,2%	0,0 p.p.
Dixmude	133	0,5%	6,4%	11362	-1,1%	1,2%	0,1 p.p.
Ostende	82	0,3%	-43,8%	39617	-1,6%	0,2%	-0,2 p.p.
Total	27908	100,0%	-1,3%	761213	-0,8%	3,7%	0,0 p.p.

Si globalement, sur les deux Provinces belges, seul un faible pourcentage de l'emploi intérieur est occupé par des résidents de France (3,7 %), au niveau local, le poids de ces travailleurs peut être particulièrement important. C'est notamment le cas à Mouscron où quasi un emploi

⁶ Téléchargeable sur www.eureschannel.org

sur cinq (18,8 %) est occupé par un travailleur venant de France. A titre de comparaison, dans l'arrondissement de Courtrai, dont les volumes de travailleurs transfrontaliers est presque équivalent, le rapport est d'un emploi sur vingt (4,1 %). Le deuxième marché de l'emploi le plus touché par les flux de travailleurs transfrontaliers est celui de l'arrondissement de Tournai où un travailleur sur dix (9,2 %) vient de France.

b. L'emploi frontalier dans les secteurs d'activité du Hainaut et de Flandre Occidentale.

Si certaines zones géographiques sont plus concernées que d'autres par l'emploi transfrontalier il en va de même pour les secteurs d'activité. L'industrie manufacturière représente quasi la moitié des emplois des deux Provinces occupés par des résidents de France. Un emploi sur dix du secteur est occupé par un résident de France.

Les travailleurs venant de France sont également occupés en grand nombre dans les secteurs du commerce, des activités de services administratifs et de soutien, et dans celui de la santé et de l'action sociale. Toutefois les travailleurs transfrontaliers n'y sont pas surreprésentés.

Enfin notons que la combinaison de la localisation et des secteurs fait apparaître un poids particulièrement important des travailleurs venant de France dans certains segments de l'économie locale. Ainsi l'emploi transfrontalier représente une part très importante de l'emploi salarié du secteur de l'industrie dans les arrondissements de Mouscron (35,8 %), Tournai (22,3 %), Thuin (22,6 %), Mons (17,3 %), Furnes (17,3 %) et Ypres (13,0 %).

Voir annexe.

**Emplois salariés occupés par des résidents de France en Flandre Occidentale et en Hainaut par secteurs d'activité (nace 1) et part de cet emploi dans l'emploi salarié intérieur.
(ONSS, 31 décembre 2009)**

Secteurs d'activité (nace)	Travailleurs frontaliers de France			Emploi salarié intérieur		Part des frontaliers dans l'emploi	
	Nombre en 2009 (1)	Répartition en % en 2009	Evolution 2008 - 2009	Nombre en 2009 (2)	Evolution 2008 - 2009	2009 (1/2)	écart 2008 et 2009
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	13186	47,2%	-4,5%	135643	-6,2%	9,7%	0,2 p.p.
COMMERCE DE GROS ET DE DETAIL; RÉPARATION DE VEHICULES AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	2845	10,2%	4,2%	89885	-0,8%	3,2%	0,2 p.p.
ACTIVITÉS DE SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN	2747	9,8%	-1,3%	46163	-0,8%	6,0%	0,0 p.p.
SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	2299	8,2%	6,6%	139312	0,8%	1,7%	0,1 p.p.
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	1852	6,6%	-3,2%	41751	-1,8%	4,4%	-0,1 p.p.
CONSTRUCTION	1626	5,8%	2,5%	49997	-2,0%	3,3%	0,1 p.p.
HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	1037	3,7%	0,8%	22908	0,1%	4,5%	0,0 p.p.
ENSEIGNEMENT	495	1,8%	23,1%	82460	1,0%	0,6%	0,1 p.p.
ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	355	1,3%	8,6%	15905	0,7%	2,2%	0,2 p.p.
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	321	1,2%	-3,3%	13226	-3,5%	2,4%	0,0 p.p.
AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	246	0,9%	-0,8%	13937	-0,5%	1,8%	0,0 p.p.
ARTS, SPECTACLES ET ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	167	0,6%	-18,5%	9304	4,2%	1,8%	-0,5 p.p.
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU; ASSAINISSEMENT, GESTION DES DÉCHETS ET DÉPOLLUTION	150	0,5%	7,9%	6190	-4,7%	2,4%	0,3 p.p.
INFORMATION ET COMMUNICATION	135	0,5%	-14,0%	9220	1,4%	1,5%	-0,3 p.p.
AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	115	0,4%	-17,9%	2658	3,8%	4,3%	-1,1 p.p.
ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DEFENSE; SECURIE SOCIALE OBLIGATOIRE	87	0,3%	7,4%	73823	5,1%	0,1%	0,0 p.p.
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	74	0,3%	7,2%	2840	10,2%	2,6%	-0,1 p.p.
INDUSTRIES EXTRACTIVES	64	0,2%	-1,5%	1378	-3,6%	4,6%	0,1 p.p.
ACTIVITÉS DES ORGANISMES EXTRA- TERRITORIAUX	56	0,2%	3,7%	333	-2,6%	16,8%	1,0 p.p.
ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	39	0,1%	21,9%	3697	3,5%	1,1%	0,2 p.p.
ACTIVITÉS DES MÉNAGES EN TANT QU'EMPLOYEURS; ACTIVITÉS INDIFFÉRENCIÉES DES MÉNAGES EN TANT QUE PRODUCTEURS DE BIENS ET SERVICES POUR USAGE PROPRE	12	0,0%	0,0%	583	3,6%	2,1%	-0,1 p.p.
Total	27908	100,0%	-1,3%	761213	-0,8%	3,7%	0,0 p.p.

5. Conclusion / synthèse

Les conclusions concerneront uniquement les aspects traités dans ce rapport à savoir, l'évolution des flux et l'impact sur le marché belge.

Un premier constat s'impose à l'observation de l'évolution récente des flux de Belgique vers la France : l'avenant à la convention relative à l'imposition sur le travail des frontaliers n'a pas stimulé le travail de résidents de Belgique en France.

Par contre, les résidents de France sont toujours de plus en plus nombreux à travailler en Belgique. Bien qu'il soit nécessaire d'attendre que d'autres sources le confirment, il semblerait que cette croissance soit due principalement aux flux en direction de pôles d'emploi wallons.

L'année 2012 pourrait être marquée par une stagnation du nombre de résidents de France travaillant en Belgique. Néanmoins, si la fiscalité n'est plus aussi avantageuse qu'avant, le marché belge, et en particulier celui de Flandre, reste particulièrement attractif pour les résidents de France.

Quant à l'impact des flux venant de France sur le marché belge, les chiffres de 2009 confirment les constats déjà posés lors de rapports précédents, dont notamment l'importance sur le marché de l'emploi mouscronnois de l'emploi frontalier ainsi que la surreprésentation de résidents de France dans le secteur de l'industrie dans les arrondissements belges analysés. Enfin, l'évolution croissante du nombre de travailleurs frontaliers dans les arrondissements de Mons et Tournai qui avait déjà été pointée entre 2006 et 2008, continue entre 2008 et 2009.

La mobilité transfrontalière franco-belge : FAQ.

1. Combien de résidents de France travaillent en Belgique ?

38 799 au 30 juin 2011 selon l'INAMI

2. Combien de résidents de Belgique travaillent en France ?

5 477 au 30 juin 2011 selon l'INAMI

3. Combien de résidents de France travaillent en Hainaut ou en Flandre Occidentale ?

17 198 en Hainaut, et **10 710** en Flandre Occidentale en date du 31/12/2009, selon l'ONSS

4. Le nombre de résidents de France se rendant en Belgique augmente-t-il ?

OUI, selon les données de l'INAMI. Depuis dix ans, ce nombre croît annuellement en moyenne de 6%, y compris ces dernières années : alors que 2009-2010 semblait faire apparaître un ralentissement de cette croissance (+1.1 %), celle-ci a repris son rythme de croisière entre 2010 et 2011 (+5,7 %).

5. Le nombre de résidents de Belgique travaillant en France augmente-t-il ?

NON, selon les données de l'INAMI. Ces dix dernières années, le taux de croissance annuel moyen est de 0.3%. L'avenant à la convention fiscal de 2008 n'a pas stimulé les flux : en 2011, le nombre de résidents belges occupés en France est au même niveau qu'en 2007.

6. Où se situent majoritairement les emplois de Belgique occupés par des résidents de France (y compris en dehors du Nord-Pas de Calais)?

Dans les Provinces du **Hainaut** (43,8 %), de **Flandre Occidentale** (27,3 %) et du **Luxembourg belge** (14,9 %). Plus précisément, dans les arrondissements de **Mouscron** (12,0 %), **Courtrai** (11,4%), **Tournai** (11,0 %), **Mons** (8,5 %) et **Arlon** (7,9 %). Selon l'ONSS, en date du 31 décembre 2009.

7. Dans quels secteurs travaillent les frontaliers venant de France ?

Un frontalier de France sur quatre travaille dans l'industrie manufacturière (41,5 % !!), les autres dans le commerce (11.8 %), les activités de service et de soutien (9,8 %), la santé humaine et l'action sociale (8,6 %). Selon l'ONSS en date du 31 décembre 2009.

8. D'où viennent les travailleurs résidant en France et occupés en Belgique ?

En grande majorité, du Nord-Pas de Calais, soit 20 000 individus sur les 27 870 estimés par l'INSEE en 2006. Parmi les résidant du Nord – Pas de Calais se rendant en Belgique pour travailler 34,1 % viennent du bassin de **Roubaix-Tourcoing**, 18,0 % du **Sambre-Avesnois**, 15,0 % de **Valenciennes**, 13,7 % de Dunkerque Flandre-Lys et 13,2 % de Lille. Selon l'INSEE sur base de données du recensement français de 2006 et de données de l'INAMI⁷.

9. D'où viennent les travailleurs transfrontaliers de Belgique ?

En grande majorité du **Hainaut** (74,5 %) mais aussi de **Flandre Occidentale** (13,3 %), selon l'INAMI qui recensait 5 477 travailleurs frontaliers belges occupés en France en 2009 (30 juin).

⁷ INSEE, Pages de Profils, décembre 2009, N° 65.

Annexes :

Répartition de l'emploi salarié occupé par des résidents de France par secteurs d'activité (nace 1) dans les arrondissements⁸ du Hainaut et de Flandre Occidentale.

Les arrondissements sont classés, par ordre décroissant, en fonction du nombre de frontaliers de France occupés.

Arrondissement de Mouscron

Secteurs d'activité (nace)	Travailleurs frontaliers de France			Emploi salarié intérieur		Part des frontaliers dans l'emploi	
	Nombre en 2009 (1)	Répartition en % en 2009	Evolution 2008 - 2009	Nombre en 2009 (2)	Evolution 2008 - 2009	2009 (1/2)	écart 2008 et 2009
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	2310	49,1%	-6,8%	6448	-7,5%	35,8%	0,3 p.p.
ACTIVITÉS DE SERVICES							
ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN	525	11,1%	12,9%	1880	23,8%	27,9%	-2,7 p.p.
COMMERCE DE GROS ET DE DETAIL; RÉPARATION DE VEHICULES							
AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	518	11,0%	1,6%	2894	0,5%	17,9%	0,2 p.p.
SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	412	8,7%	6,2%	4022	2,4%	10,2%	0,4 p.p.
CONSTRUCTION	263	5,6%	2,7%	1400	-0,4%	18,8%	0,6 p.p.
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	242	5,1%	-13,3%	1064	-5,2%	22,7%	-2,1 p.p.
HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	141	3,0%	-9,0%	793	-5,8%	17,8%	-0,6 p.p.
AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	57	1,2%	14,0%	485	10,2%	11,8%	0,4 p.p.
ENSEIGNEMENT	55	1,2%	7,8%	3021	3,3%	1,8%	0,1 p.p.
ARTS, SPECTACLES ET ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	41	0,9%	-28,1%	328	-16,5%	12,5%	-2,0 p.p.
ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	38	0,8%	0,0%	324	6,2%	11,7%	-0,7 p.p.
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU; ASSAINISSEMENT, GESTION DES DÉCHETS ET DÉPOLLUTION	35	0,7%	20,7%	187	3,3%	18,7%	2,7 p.p.
AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	27	0,6%	-22,9%	66	-28,3%	40,9%	2,9 p.p.
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	22	0,5%	-4,3%	299	3,8%	7,4%	-0,6 p.p.
ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	moins de 10	0,2%	80,0%	119	24,0%	7,6%	2,4 p.p.
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	moins de 10	0,1%	0,0%	59	20,4%	11,9%	-2,4 p.p.
INFORMATION ET COMMUNICATION	moins de 10	0,1%	50,0%	47	0,0%	6,4%	2,1 p.p.
ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DEFENSE; SECURIE SOCIALE OBLIGATOIRE	moins de 10	0,1%	0,0%	1669	-3,1%	0,2%	0,0 p.p.
ACTIVITES DES MENAGES EN TANT QU'EMPLOYEURS; ACTIVITÉS INDIFFÉRENCIÉES DES MÉNAGES EN TANT QUE PRODUCTEURS DE BIENS ET SERVICES POUR USAGE PROPRE	moins de 10	0,0%	0,0%	moins de 10	-40,0%	16,7%	6,7 p.p.
Total	4709	100,0%	-2,6%	25111	-0,4%	18,8%	-0,4 p.p.

Sources : ONSS, décembre 2009.

⁸ Arrondissements comptant plus de 500 salariés résidant en France.

Arrondissement de Courtrai

Secteurs d'activité (nace)	Travailleurs frontaliers de France			Emploi salarié intérieur		Part des frontaliers dans l'emploi	
	Nombre en 2009 (1)	Répartition en % en 2009	Evolution 2008 - 2009	Nombre en 2009 (2)	Evolution 2008 - 2009	2009 (1/2)	écart 2008 et 2009
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	2792	62,1%	-7,5%	26556	-7,9%	10,5%	0,0 p.p.
ACTIVITÉS DE SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN	673	15,0%	4,8%	6886	1,2%	9,8%	0,3 p.p.
COMMERCE DE GROS ET DE DETAIL; RÉPARATION DE VEHICULES AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	399	8,9%	-1,7%	14166	-1,6%	2,8%	0,0 p.p.
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	200	4,4%	13,6%	4736	1,2%	4,2%	0,5 p.p.
CONSTRUCTION	179	4,0%	9,8%	8321	0,9%	2,2%	0,2 p.p.
HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	89	2,0%	9,9%	2717	0,6%	3,3%	0,3 p.p.
SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	51	1,1%	10,9%	19079	0,6%	0,3%	0,0 p.p.
ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	25	0,6%	8,7%	2600	5,4%	1,0%	0,0 p.p.
AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	20	0,4%	-39,4%	1677	-2,9%	1,2%	-0,7 p.p.
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU; ASSAINISSEMENT, GESTION DES DÉCHETS ET DÉPOLLUTION	17	0,4%	-5,6%	709	-11,6%	2,4%	0,2 p.p.
ARTS, SPECTACLES ET ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	14	0,3%	-39,1%	1064	12,1%	1,3%	-1,1 p.p.
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	10	0,2%	11,1%	2273	-5,3%	0,4%	0,1 p.p.
AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	moins de 10	0,2%	-50,0%	293	1,4%	2,7%	-2,8 p.p.
INFORMATION ET COMMUNICATION	moins de 10	0,2%	-11,1%	1552	6,2%	0,5%	-0,1 p.p.
ENSEIGNEMENT	moins de 10	0,1%	-37,5%	10969	1,1%	0,0%	0,0 p.p.
ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DEFENSE; SECURIE SOCIALE OBLIGATOIRE	moins de 10	0,1%	200,0%	5426	1,2%	0,1%	0,0 p.p.
ACTIVITÉS DES MÉNAGES EN TANT QU'EMPLOYEURS; ACTIVITÉS INDIFFÉRENCIÉES DES MÉNAGES EN TANT QUE PRODUCTEURS DE BIENS ET SERVICES POUR USAGE PROPRE	moins de 10	0,0%		102	7,4%	2,0%	2,0 p.p.
ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	moins de 10	0,0%	0,0%	397	12,5%	0,3%	0,0 p.p.
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	moins de 10	0,0%		503	7,0%	0,2%	0,2 p.p.
Total	4497	100,0%	-3,7%	110026	-1,6%	4,1%	-0,1 p.p.

Sources : ONSS, décembre 2009.

Arrondissement de Tournai

Secteurs d'activité (nace)	Travailleurs frontaliers de France			Emploi salarié intérieur		Part des frontaliers dans l'emploi	
	Nombre en 2009 (1)	Répartition en % en 2009	Evolution 2008 - 2009	Nombre en 2009 (2)	Evolution 2008 - 2009	2009 (1/2)	écart 2008 et 2009
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	1090	25,3%	-3,5%	4880	-4,0%	22,3%	0,1 p.p.
SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	771	17,9%	9,4%	10992	4,6%	7,0%	0,3 p.p.
COMMERCE DE GROS ET DE DETAIL; RÉPARATION DE VEHICULES AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	634	14,7%	10,8%	5686	3,8%	11,2%	0,7 p.p.
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	580	13,5%	2,7%	3132	0,1%	18,5%	0,5 p.p.
ACTIVITÉS DE SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN	267	6,2%	1,9%	2030	-1,3%	13,2%	0,4 p.p.
CONSTRUCTION	254	5,9%	4,1%	2417	-3,9%	10,5%	0,8 p.p.
HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	175	4,1%	8,7%	1322	0,9%	13,2%	0,9 p.p.
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	134	3,1%	6,3%	1078	1,6%	12,4%	0,6 p.p.
ENSEIGNEMENT	103	2,4%	17,0%	5948	-3,7%	1,7%	0,3 p.p.
ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	79	1,8%	8,2%	972	-5,8%	8,1%	1,1 p.p.
AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	69	1,6%	13,1%	1057	-4,1%	6,5%	1,0 p.p.
INDUSTRIES EXTRACTIVES	31	0,7%	-8,8%	343	-2,6%	9,0%	-0,6 p.p.
ARTS, SPECTACLES ET ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	29	0,7%	-19,4%	463	3,3%	6,3%	-1,8 p.p.
AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	26	0,6%	-3,7%	123	6,0%	21,1%	-2,1 p.p.
INFORMATION ET COMMUNICATION	25	0,6%	-35,9%	372	11,4%	6,7%	-5,0 p.p.
ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DEFENSE; SECURIE SOCIALE OBLIGATOIRE	15	0,3%	25,0%	4946	1,1%	0,3%	0,1 p.p.
ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	moins de 10	0,1%	20,0%	151	-2,6%	4,0%	0,7 p.p.
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU; ASSAINISSEMENT, GESTION DES DÉCHETS ET DÉPOLLUTION	moins de 10	0,1%	25,0%	393	32,3%	1,3%	-0,1 p.p.
ACTIVITÉS DES MÉNAGES EN TANT QU'EMPLOYEURS; ACTIVITÉS INDIFFÉRENCIÉES DES MÉNAGES EN TANT QUE PRODUCTEURS DE BIENS ET SERVICES POUR USAGE PROPRE	moins de 10	0,1%	-28,6%	43	2,4%	11,6%	-5,0 p.p.
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	moins de 10	0,1%	100,0%	170	22,3%	2,4%	0,9 p.p.
Total	4302	100,0%	3,6%	46518	0,6%	9,2%	0,3 p.p.

Sources : ONSS, décembre 2009.

Arrondissement de Mons

Secteurs d'activité (nace)	Travailleurs frontaliers de France			Emploi salarié intérieur		Part des frontaliers dans l'emploi	
	Nombre en 2009 (1)	Répartition en % en 2009	Evolution 2008 - 2009	Nombre en 2009 (2)	Evolution 2008 - 2009	2009 (1/2)	écart 2008 et 2009
INDUSTRIE MANUFACTURIERE	1121	33,4%	-3,5%	6474	-8,8%	17,3%	0,9 p.p.
SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	559	16,7%	2,8%	12164	-3,9%	4,6%	0,3 p.p.
COMMERCE DE GROS ET DE DETAIL; RÉPARATION DE VEHICULES							
AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	473	14,1%	12,4%	7466	3,3%	6,3%	0,5 p.p.
CONSTRUCTION	213	6,4%	0,0%	3372	-3,8%	6,3%	0,2 p.p.
ENSEIGNEMENT	169	5,0%	21,6%	9776	0,7%	1,7%	0,3 p.p.
ACTIVITÉS DE SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN	168	5,0%	18,3%	3404	4,7%	4,9%	0,6 p.p.
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	131	3,9%	-18,6%	2785	0,0%	4,7%	-1,1 p.p.
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	88	2,6%	-2,2%	1074	-13,7%	8,2%	1,0 p.p.
ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	82	2,4%	15,5%	1416	3,1%	5,8%	0,6 p.p.
INFORMATION ET COMMUNICATION	66	2,0%	-8,3%	1284	-7,0%	5,1%	-0,1 p.p.
HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	58	1,7%	7,4%	1316	-2,7%	4,4%	0,4 p.p.
ACTIVITÉS DES ORGANISMES EXTRA- TERRITORIAUX	56	1,7%	3,7%	333	-2,3%	16,8%	1,0 p.p.
AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	44	1,3%	7,3%	1816	0,3%	2,4%	0,2 p.p.
ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DEFENSE; SECURIE SOCIALE OBLIGATOIRE	41	1,2%	13,9%	11360	-0,8%	0,4%	0,0 p.p.
ARTS, SPECTACLES ET ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	34	1,0%	9,7%	852	2,0%	4,0%	0,3 p.p.
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	20	0,6%	-9,1%	221	-4,3%	9,0%	-0,5 p.p.
ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	16	0,5%	23,1%	440	2,1%	3,6%	0,6 p.p.
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU; ASSAINISSEMENT, GESTION DES DÉCHETS ET DÉPOLLUTION	moins de 10	0,2%	20,0%	795	-8,0%	0,8%	0,2 p.p.
AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	moins de 10	0,1%	-20,0%	70	-5,4%	5,7%	-1,0 p.p.
INDUSTRIES EXTRACTIVES	moins de 10	0,1%	-33,3%	67	0,0%	3,0%	-1,5 p.p.
ACTIVITÉS DES MENAGES EN TANT QU'EMPLOYEURS; ACTIVITÉS INDIFFÉRENCIÉES DES MÉNAGES EN TANT QUE PRODUCTEURS DE BIENS ET SERVICES POUR USAGE PROPRE	moins de 10	0,0%	0,0%	10	0,0%	10,0%	0,0 p.p.
Total	3352	100,0%	2,2%	66495	-1,8%	5,0%	0,2 p.p.

Sources : ONSS, décembre 2009.

Arrondissement de Charleroi

Secteurs d'activité (nace)	Travailleurs frontaliers de France			Emploi salarié intérieur		Part des frontaliers dans l'emploi	
	Nombre en 2009 (1)	Répartition en % en 2009	Evolution 2008 - 2009	Nombre en 2009 (2)	Evolution 2008 - 2009	2009 (1/2)	écart 2008 et 2009
INDUSTRIE MANUFACTURIERE	1116	52,1%	-8,5%	23188	-8,9%	4,8%	0,0 p.p.
ACTIVITÉS DE SERVICES							
ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN	259	12,1%	4,4%	8782	-2,8%	2,9%	0,2 p.p.
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	204	9,5%	6,8%	9150	-0,4%	2,2%	0,1 p.p.
COMMERCE DE GROS ET DE DETAIL; RÉPARATION DE VEHICULES AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	134	6,3%	0,0%	14964	-2,8%	0,9%	0,0 p.p.
CONSTRUCTION	116	5,4%	16,0%	8179	-3,9%	1,4%	0,2 p.p.
SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	72	3,4%	18,0%	21357	1,1%	0,3%	0,0 p.p.
ACTIVITÉS SPECIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	67	3,1%	11,7%	3073	-0,4%	2,2%	0,2 p.p.
ENSEIGNEMENT	33	1,5%	-5,7%	12919	-1,2%	0,3%	0,0 p.p.
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	31	1,4%	6,9%	560	22,8%	5,5%	-0,8 p.p.
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	27	1,3%	0,0%	2095	-3,9%	1,3%	0,0 p.p.
INFORMATION ET COMMUNICATION	22	1,0%	10,0%	2149	7,5%	1,0%	0,0 p.p.
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU; ASSAINISSEMENT, GESTION DES DÉCHETS ET DÉPOLLUTION	19	0,9%	11,8%	1807	-7,1%	1,1%	0,2 p.p.
HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	12	0,6%	50,0%	2121	3,4%	0,6%	0,2 p.p.
AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	moins de 10	0,4%	-10,0%	2334	1,3%	0,4%	0,0 p.p.
ARTS, SPECTACLES ET ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	moins de 10	0,3%	-22,2%	1275	27,6%	0,5%	-0,4 p.p.
ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DEFENSE; SECURIE SOCIALE OBLIGATOIRE	moins de 10	0,3%	0,0%	14616	6,1%	0,0%	0,0 p.p.
ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	moins de 10	0,2%	0,0%	920	0,2%	0,4%	0,0 p.p.
AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	moins de 10	0,1%	0,0%	216	23,4%	0,9%	-0,2 p.p.
Total	2140	100,0%	-1,9%	129784	-1,5%	1,6%	0,0 p.p.

Sources : ONSS, décembre 2009.

Arrondissement d'Ypres

Secteurs d'activité (nace)	Travailleurs frontaliers de France			Emploi salarié intérieur		Part des frontaliers dans l'emploi	
	Nombre en 2009 (1)	Répartition en % en 2009	Evolution 2008 - 2009	Nombre en 2009 (2)	Evolution 2008 - 2009	2009 (1/2)	écart 2008 et 2009
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	1090	55,6%	-1,7%	8413	-3,4%	13,0%	0,2 p.p.
ACTIVITÉS DE SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN	235	12,0%	-28,6%	1972	-7,3%	11,9%	-3,5 p.p.
COMMERCE DE GROS ET DE DETAIL; RÉPARATION DE VEHICULES AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	177	9,0%	6,0%	3094	0,5%	5,7%	0,3 p.p.
HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	160	8,2%	6,7%	1131	2,9%	14,1%	0,5 p.p.
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	126	6,4%	-6,7%	1469	-1,1%	8,6%	-0,5 p.p.
CONSTRUCTION	88	4,5%	4,8%	2402	1,1%	3,7%	0,1 p.p.
AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	29	1,5%	3,6%	209	5,6%	13,9%	-0,3 p.p.
SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	11	0,6%	10,0%	6337	2,4%	0,2%	0,0 p.p.
ARTS, SPECTACLES ET ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	moins de 10	0,5%	0,0%	581	13,3%	1,5%	-0,2 p.p.
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU; ASSAINISSEMENT, GESTION DES DÉCHETS ET DÉPOLLUTION	moins de 10	0,4%	-33,3%	158	20,6%	5,1%	-4,1 p.p.
AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	moins de 10	0,4%	-30,0%	466	6,9%	1,5%	-0,8 p.p.
ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	moins de 10	0,3%	-14,3%	457	2,7%	1,3%	-0,3 p.p.
ENSEIGNEMENT	moins de 10	0,2%	-33,3%	3017	2,6%	0,1%	-0,1 p.p.
INFORMATION ET COMMUNICATION	moins de 10	0,2%	0,0%	249	-9,5%	1,6%	0,2 p.p.
ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DEFENSE; SECURIE SOCIALE OBLIGATOIRE	moins de 10	0,1%	100,0%	2213	0,1%	0,1%	0,0 p.p.
ACTIVITÉS DES MÉNAGES EN TANT QU'EMPLOYEURS; ACTIVITÉS INDIFFÉRENCIÉES DES MÉNAGES EN TANT QUE PRODUCTEURS DE BIENS ET SERVICES POUR USAGE PROPRE	moins de 10	0,1%	0,0%	48	20,0%	4,2%	-0,8 p.p.
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	moins de 10	0,1%	0,0%	233	13,1%	0,4%	-0,1 p.p.
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	moins de 10	0,1%	0,0%	588	2,1%	0,2%	0,0 p.p.
Total	1960	100,0%	-5,1%	33102	0,0%	5,9%	-0,3 p.p.

Sources : ONSS, décembre 2009.

Arrondissement de Roulers

Secteurs d'activité (nace)	Travailleurs frontaliers de France			Emploi salarié intérieur		Part des frontaliers dans l'emploi	
	Nombre en 2009 (1)	Répartition en % en 2009	Evolution 2008 - 2009	Nombre en 2009 (2)	Evolution 2008 - 2009	2009 (1/2)	écart 2008 et 2009
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	1045	69,7%	1,8%	14631	-5,1%	7,1%	0,5 p.p.
ACTIVITÉS DE SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN	225	15,0%	-19,1%	4506	-1,0%	5,0%	-1,1 p.p.
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	75	5,0%	-31,8%	2292	-8,1%	3,3%	-1,1 p.p.
COMMERCE DE GROS ET DE DETAIL; RÉPARATION DE VEHICULES AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	52	3,5%	8,3%	6910	1,0%	0,8%	0,1 p.p.
CONSTRUCTION	37	2,5%	32,1%	4157	-3,3%	0,9%	0,2 p.p.
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU; ASSAINISSEMENT, GESTION DES DÉCHETS ET DÉPOLLUTION	33	2,2%	6,5%	625	5,4%	5,3%	0,1 p.p.
AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	10	0,7%	-41,2%	512	2,6%	2,0%	-1,5 p.p.
ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	moins de 10	0,5%	-12,5%	1456	-0,1%	0,5%	-0,1 p.p.
HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	moins de 10	0,3%	150,0%	1155	4,5%	0,4%	0,3 p.p.
INFORMATION ET COMMUNICATION	moins de 10	0,2%	0,0%	1365	-3,5%	0,2%	0,0 p.p.
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	moins de 10	0,2%	-25,0%	1141	1,3%	0,3%	-0,1 p.p.
SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	moins de 10	0,1%	-33,3%	10407	0,9%	0,0%	0,0 p.p.
ARTS, SPECTACLES ET ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	moins de 10	0,1%	-33,3%	398	-2,9%	0,5%	-0,2 p.p.
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES	moins de 10	0,1%		675	-3,6%	0,1%	0,1 p.p.
Total	1500	100,0%	-4,1%	57831	-0,5%	2,6%	-0,1 p.p.

Sources : ONSS, décembre 2009.

Arrondissement de Tielt

Secteurs d'activité (nace)	Travailleurs frontaliers de France			Emploi salarié intérieur		Part des frontaliers dans l'emploi	
	Nombre en 2009 (1)	Répartition en % en 2009	Evolution 2008 - 2009	Nombre en 2009 (2)	Evolution 2008 - 2009	2009 (1/2)	écart 2008 et 2009
INDUSTRIE MANUFACTURIERE	1264	93,4%	0,4%	13369	-3,9%	9,5%	0,4 p.p.
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	45	3,3%	12,5%	1347	-3,0%	3,3%	0,5 p.p.
COMMERCE DE GROS ET DE DETAIL; RÉPARATION DE VEHICULES AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	21	1,6%	-22,2%	2976	-3,0%	0,7%	-0,2 p.p.
CONSTRUCTION	moins de 10	0,7%	-10,0%	2811	4,9%	0,3%	-0,1 p.p.
ACTIVITÉS DE SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN	moins de 10	0,6%	-46,7%	1077	-11,7%	0,7%	-0,5 p.p.
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU; ASSAINISSEMENT, GESTION DES DÉCHETS ET DÉPOLLUTION	moins de 10	0,1%	100,0%	76	1,3%	2,6%	1,3 p.p.
AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	moins de 10	0,1%	-33,3%	426	-5,5%	0,5%	-0,2 p.p.
ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	moins de 10	0,1%		457	-7,3%	0,2%	0,2 p.p.
INFORMATION ET COMMUNICATION	moins de 10	0,1%		174	-4,9%	0,6%	0,6 p.p.
ENSEIGNEMENT	moins de 10	0,1%	0,0%	1903	3,3%	0,1%	0,0 p.p.
Total	1354	100,0%	-0,4%	30613	-1,8%	4,4%	0,1 p.p.

Sources : ONSS, décembre 2009.

Arrondissement de Thuin

Secteurs d'activité (nace)	Travailleurs frontaliers de France			Emploi salarié intérieur		Part des frontaliers dans l'emploi	
	Nombre en 2009 (1)	Répartition en % en 2009	Evolution 2008 - 2009	Nombre en 2009 (2)	Evolution 2008 - 2009	2009 (1/2)	écart 2008 et 2009
INDUSTRIE MANUFACTURIERE	397	32,1%	-2,9%	1837	-2,4%	21,6%	-0,1 p.p.
SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	194	15,7%	-6,3%	6759	-0,9%	2,9%	-0,2 p.p.
COMMERCE DE GROS ET DE DETAIL; RÉPARATION DE VEHICULES							
AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	185	15,0%	3,4%	3548	-3,1%	5,2%	0,3 p.p.
CONSTRUCTION	154	12,5%	-7,2%	2984	-9,6%	5,2%	0,1 p.p.
ENSEIGNEMENT	89	7,2%	117,1%	4487	5,9%	2,0%	1,0 p.p.
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	51	4,1%	-8,9%	861	-1,1%	5,9%	-0,5 p.p.
HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	42	3,4%	-14,3%	462	0,7%	9,1%	-1,6 p.p.
ACTIVITÉS DE SERVICES							
ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN	41	3,3%	5,1%	842	10,1%	4,9%	-0,2 p.p.
ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	26	2,1%	-3,7%	487	2,7%	5,3%	-0,4 p.p.
AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	22	1,8%	-15,4%	655	-5,3%	3,4%	-0,4 p.p.
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	11	0,9%	-8,3%	438	-6,4%	2,5%	-0,1 p.p.
INDUSTRIES EXTRACTIVES	moins de 10	0,6%	0,0%	38	0,0%	18,4%	0,0 p.p.
ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DEFENSE; SECURIE SOCIALE OBLIGATOIRE	moins de 10	0,4%	25,0%	3642	17,6%	0,1%	0,0 p.p.
AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	moins de 10	0,3%	0,0%	122	15,1%	3,3%	-0,5 p.p.
ARTS, SPECTACLES ET ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	moins de 10	0,3%	0,0%	302	4,9%	1,3%	-0,1 p.p.
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU; ASSAINISSEMENT, GESTION DES DÉCHETS ET DÉPOLLUTION	moins de 10	0,2%	-50,0%	122	13,0%	2,5%	-3,1 p.p.
Total	1235	100,0%	-0,2%	27753	1,2%	4,4%	-0,1 p.p.

Sources : ONSS, décembre 2009.

Arrondissement de Furnes

Secteurs d'activité (nace)	Travailleurs frontaliers de France			Emploi salarié intérieur		Part des frontaliers dans l'emploi	
	Nombre en 2009 (1)	Répartition en % en 2009	Evolution 2008 - 2009	Nombre en 2009 (2)	Evolution 2008 - 2009	2009 (1/2)	écart 2008 et 2009
INDUSTRIE MANUFACTURIERE	333	32,7%	4,7%	1927	0,2%	17,3%	0,7 p.p.
HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	280	27,5%	1,8%	1691	0,8%	16,6%	0,2 p.p.
ACTIVITÉS DE SERVICES							
ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN	151	14,8%	-10,7%	831	-6,7%	18,2%	-0,8 p.p.
COMMERCE DE GROS ET DE DETAIL; RÉPARATION DE VEHICULES							
AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	109	10,7%	3,8%	2188	-1,9%	5,0%	0,3 p.p.
CONSTRUCTION	53	5,2%	-27,4%	960	-3,7%	5,5%	-1,8 p.p.
SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	48	4,7%	29,7%	3313	4,0%	1,4%	0,3 p.p.
ARTS, SPECTACLES ET ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	17	1,7%	13,3%	457	-3,2%	3,7%	0,5 p.p.
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	moins de 10	0,8%	-11,1%	397	3,1%	2,0%	-0,3 p.p.
AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	moins de 10	0,7%	0,0%	221	5,2%	3,2%	-0,2 p.p.
ENSEIGNEMENT	moins de 10	0,4%	33,3%	1957	1,9%	0,2%	0,0 p.p.
ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	moins de 10	0,3%	50,0%	260	-3,3%	1,2%	0,4 p.p.
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	moins de 10	0,3%	-78,6%	318	-8,6%	0,9%	-3,1 p.p.
ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	moins de 10	0,2%	0,0%	220	11,7%	0,9%	-0,1 p.p.
ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DEFENSE; SECURIE SOCIALE							
OBLIGATOIRE	moins de 10	0,1%	0,0%	2700	2,5%	0,0%	0,0 p.p.
Total	1019	100,0%	-1,1%	17633	0,4%	5,8%	-0,1 p.p.

Sources : ONSS, décembre 2009.

Arrondissement de Soignies

Secteurs d'activité (nace)	Travailleurs frontaliers de France			Emploi salarié intérieur		Part des frontaliers dans l'emploi	
	Nombre en 2009 (1)	Répartition en % en 2009	Evolution 2008 - 2009	Nombre en 2009 (2)	Evolution 2008 - 2009	2009 (1/2)	écart 2008 et 2009
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	369	43,9%	-8,2%	6344	-3,4%	5,8%	-0,3 p.p.
SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	111	13,2%	14,4%	9387	2,1%	1,2%	0,1 p.p.
CONSTRUCTION	105	12,5%	22,1%	3039	3,9%	3,5%	0,5 p.p.
COMMERCE DE GROS ET DE DETAIL; RÉPARATION DE VEHICULES AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	60	7,1%	11,1%	5728	-2,8%	1,0%	0,1 p.p.
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	56	6,7%	-5,1%	2211	-6,6%	2,5%	0,0 p.p.
ACTIVITÉS DE SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN	49	5,8%	-16,9%	2564	0,7%	1,9%	-0,4 p.p.
INDUSTRIES EXTRACTIVES	24	2,9%	20,0%	866	-4,4%	2,8%	0,6 p.p.
ENSEIGNEMENT	17	2,0%	13,3%	5450	-4,8%	0,3%	0,0 p.p.
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	10	1,2%	25,0%	307	3,4%	3,3%	0,6 p.p.
ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	moins de 10	1,1%	28,6%	745	-0,3%	1,2%	0,3 p.p.
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	moins de 10	1,0%	-27,3%	637	-2,6%	1,3%	-0,4 p.p.
ARTS, SPECTACLES ET ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	moins de 10	0,8%	-30,0%	471	-0,8%	1,5%	-0,6 p.p.
AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	moins de 10	0,8%	40,0%	851	-0,8%	0,8%	0,2 p.p.
HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	moins de 10	0,5%	33,3%	747	-10,5%	0,5%	0,2 p.p.
ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	moins de 10	0,1%	0,0%	185	-9,8%	0,5%	0,1 p.p.
ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DEFENSE; SECURIE SOCIALE OBLIGATOIRE	moins de 10	0,1%	0,0%	4712	31,5%	0,0%	0,0 p.p.
AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	moins de 10	0,1%	0,0%	94	44,6%	1,1%	-0,5 p.p.
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU; ASSAINISSEMENT, GESTION DES DÉCHETS ET DÉPOLLUTION	moins de 10	0,1%		132	11,9%	0,8%	0,8 p.p.
INFORMATION ET COMMUNICATION	moins de 10	0,1%	-83,3%	435	16,6%	0,2%	-1,4 p.p.
Total	841	100,0%	-0,5%	44915	1,3%	1,9%	0,0 p.p.

Sources : ONSS, décembre 2009.

Arrondissement de Ath

Secteurs d'activité (nace)	Travailleurs frontaliers de France			Emploi salarié intérieur		Part des frontaliers dans l'emploi	
	Nombre en 2009 (1)	Répartition en % en 2009	Evolution 2008 - 2009	Nombre en 2009 (2)	Evolution 2008 - 2009	2009 (1/2)	écart 2008 et 2009
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	183	29,6%	-5,2%	2296	-4,3%	8,0%	-0,1 p.p.
CONSTRUCTION	125	20,2%	-5,3%	1704	-6,5%	7,3%	0,1 p.p.
ACTIVITÉS DE SERVICES							
ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN	73	11,8%	4,3%	1082	-1,9%	6,7%	0,4 p.p.
SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	66	10,7%	15,8%	3188	1,5%	2,1%	0,3 p.p.
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	56	9,0%	14,3%	1790	0,7%	3,1%	0,4 p.p.
COMMERCE DE GROS ET DE DETAIL; RÉPARATION DE VEHICULES							
AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	55	8,9%	0,0%	2002	-3,1%	2,7%	0,1 p.p.
ENSEIGNEMENT	15	2,4%	15,4%	2383	9,6%	0,6%	0,0 p.p.
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	14	2,3%	27,3%	277	1,8%	5,1%	1,0 p.p.
ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	10	1,6%	25,0%	291	-1,7%	3,4%	0,7 p.p.
ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DEFENSE; SECURIE SOCIALE							
OBLIGATOIRE	moins de 10	1,3%	0,0%	2319	1,6%	0,3%	0,0 p.p.
HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	moins de 10	0,8%	150,0%	330	12,2%	1,5%	0,8 p.p.
ARTS, SPECTACLES ET ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	moins de 10	0,3%	-33,3%	309	6,2%	0,6%	-0,4 p.p.
AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	moins de 10	0,3%	-50,0%	289	-3,0%	0,7%	-0,7 p.p.
AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	moins de 10	0,3%	0,0%	45	32,4%	4,4%	-1,4 p.p.
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU; ASSAINISSEMENT, GESTION DES DÉCHETS ET DÉPOLLUTION	moins de 10	0,2%	0,0%	81	-33,1%	1,2%	0,4 p.p.
INFORMATION ET COMMUNICATION	moins de 10	0,2%	0,0%	34	-30,6%	2,9%	0,9 p.p.
ACTIVITÉS DES MÉNAGES EN TANT QU'EMPLOYEURS; ACTIVITÉS INDIFFÉRENCIÉES DES MÉNAGES EN TANT QUE PRODUCTEURS DE BIENS ET SERVICES POUR USAGE PROPRE	moins de 10	0,2%	0,0%	13	0,0%	7,7%	0,0 p.p.
Total	619	100,0%	1,5%	18486	0,0%	3,3%	0,0 p.p.

Sources : ONSS, décembre 2009